



La distribution publique du gaz naturel

SYNTHÈSE DU RAPPORT DE CONTRÔLE
2017 - 2018 (SUR LES DONNÉES 2016 ET 2017)

INTRODUCTION

La mission de contrôle du SYANE porte sur l'état du réseau de distribution publique du gaz, la qualité du service rendu aux usagers et l'état comptable des ouvrages. Il permet de veiller au respect des cahiers de charges de concessions.

Le contrôle des concessions est exercé par les agents assermentés du SYANE. Il s'articule autour de moments institutionnels tels que : la présentation des comptes rendus d'activité des concessionnaires (CRAC) devant la Commission des services publics de l'électricité et du gaz : le 10 octobre 2018, la présentation de ces CRAC en Bureau syndical le 18 octobre 2018, les audits sur site qui se sont tenus le 11 juillet 2018 chez GRDF, les restitutions des missions de contrôle de distribution gaz devant les membres de l'USÉRAA. Il s'exerce également au travers de réunions et échanges permanents entre le SYANE et GRDF.

Les missions de contrôle donnent lieu chaque année à un rapport, dont le présent document constitue une synthèse. L'objectif est de rendre compte des missions de contrôle du SYANE, de donner une lecture globale de la connaissance du patrimoine et de l'activité du concessionnaire.

Ce rapport a fait l'objet d'une présentation en Bureau du SYANE le 12 décembre 2018.

SOMMAIRE

Nouveautés 2016 et 2017	4
Les concessions en 2016 et 2017	5
Le territoire, les usagers, les consommations	6
Les ouvrages	7
La qualité de service	10
Le service aux usagers	13
Les données financières et comptables	14
Bilan	15

Le périmètre du contrôle reste inchangé depuis 2015

Le contrôle de concession gaz porte sur 50 communes ayant transférées la compétence optionnelle « gaz » au SYANE. Depuis l'intégration de la commune de Gaillard en 2015, il n'y a pas eu d'évolution de ce périmètre. Notons néanmoins que courant 2017, 2 Délégation de Service Public (DSP) ont été lancés sur les communes d'Arenthon et de Marcellaz-en-Faucigny. La DSP sur la commune d'Arenthon a été attribué au concessionnaire GRDF fin 2017 avec une mise en gaz courant 2018.

La DSP sur la commune de Marcellaz-en-Faucigny a été attribué à GRDF en 2018 avec une mise en gaz fin 2018.

Les données concernant ces 2 communes apparaîtront lors du prochain exercice du contrôle en 2019 (sur les données 2018).

Des travaux d'extensions de réseau en 2016

Après l'extension de réseau sur la commune d'Amancy en 2015, le SYANE et GRDF ont réalisé une extension de réseau sur la commune de Fillinges de près de 3 km, pour raccorder un certain nombre de bâtiments communaux depuis le réseau existant de la commune de Contamine-sur-Arve.

Concertations USERAA-GRDF

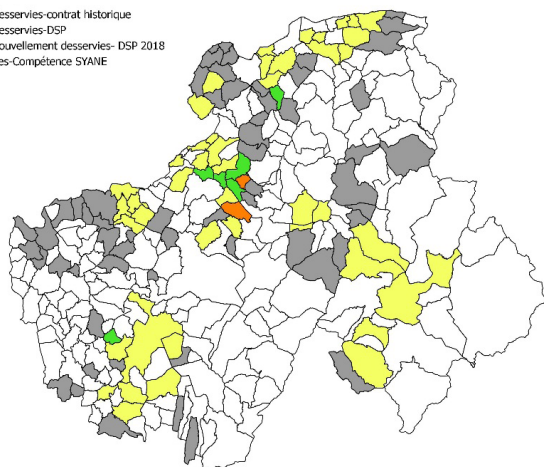
Au cours de l'année 2017, le SYANE et les autres syndicats d'énergie membres de l'USERAA (Union des Syndicats d'Énergie Rhône-Alpes-Auvergne) ont sollicité GRDF sur les sujets suivants:

- **l'inventaire des branchements collectifs** : résultat du projet RIO2 et le choix de la méthode retenue pour rapprocher les inventaires technique et comptable engagés par GRDF en 2015 et achevés fin 2017.
- **les actes et dépenses de maintenance** : insatisfaction des membres de l'USERAA sur l'appréciation des charges de maintenance. Depuis de nombreuses années, au titre du contrôle de concession, les syndicats de l'USERAA demandent à GRDF des données relatives à l'activité d'entretien, de surveillance et de maintenance des ouvrages. L'enjeu est de bien appréhender l'activité de maintenance et d'entretien et les moyens consacrés par GRDF, en particulier les coûts associés à cette activité

Pour chacun des sujets, GRDF a proposé la tenue d'un groupe de travail au cours de l'année 2018.

Territoire SYANE Gaz

- Communes desservies-contrat historique
- Communes desservies-DSP
- Communes nouvellement desservies- DSP 2018
- Non desservies-Compétence SYANE



Évolution du périmètre entre 2016 et 2017

	Nombre de communes	Nombre de contrats	Points de livraison	Longueur réseau (km)
Concessions historiques	43	43	18 655 (+654)	650 (+8)
DSP Lovagny	1	1	53 (+3)	3 (+0,6)
DSP Cervens	1	1	9(+2)	3(+1)
DSP ACFN*	4	1	256(+67)	25(+3)
Total	49	46	18 976(+726)	681(+12,6)

Le SYANE autorité organisatrice et concédante, assure le contrôle de la bonne exécution des contrats de concession pour la distribution publique du gaz naturel par le concessionnaire GRDF.

La Haute-Savoie dénombre 93 communes desservies en gaz naturel, dont 49 communes sur lesquelles le SYANE est autorité concédante.

Sur les 49 communes desservies en gaz dont le service public de la distribution du gaz combustible est organisé par le SYANE, la situation est la suivante :

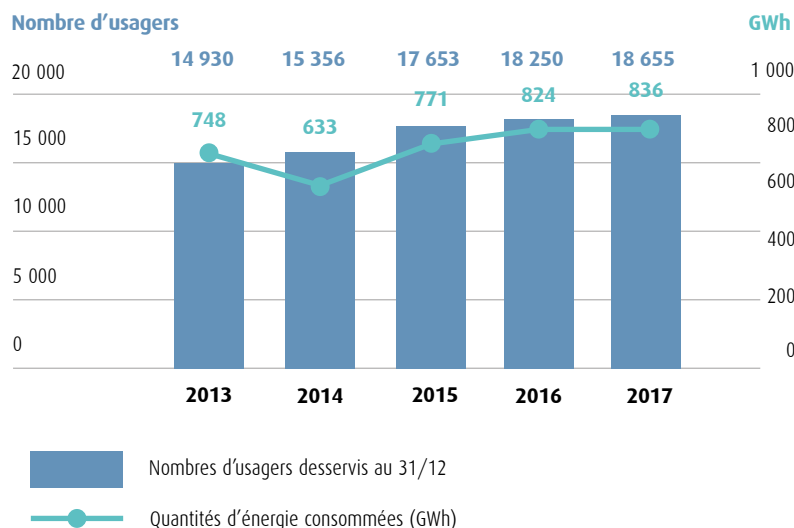
- 43 communes sont desservies dans un cadre monopolistique issu de la loi de nationalisation du gaz et de l'électricité du 8 avril 1946. Chacune de ces 43 communes dispose d'un contrat de concession spécifique ;
- 6 communes, sur lesquelles l'exploitation du service de distribution de gaz a été attribué à GRDF à la suite d'une procédure de mise en concurrence (DSP type « Loi Sapin »).

En 2017, les concessions gaz du SYANE représentent :

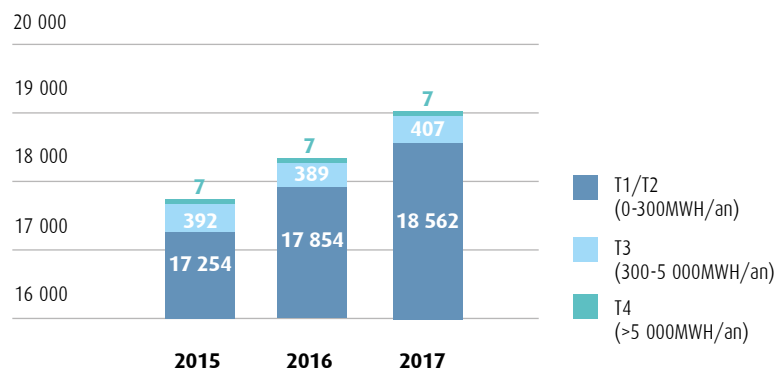
- **49** communes
- **20,5 %** de la population de Haute-Savoie
- **18 976** points de livraison
- **26,2 %** de taux de raccordement moyen
- **681 km** de canalisations gaz
- **836 GWh** d'énergie acheminée
- **9,6 M€** de recettes d'acheminement
- **19 ans** Âge moyen du réseau
- **377 k€** consacrés au renouvellement des ouvrages
- **2,1 M€** consacrés au développement du gaz
- **244 km** de canalisations surveillées lors de recherche systématique de fuites

LE TERRITOIRE, LES USAGERS ET LES CONSOMMATIONS

Évolution des quantités d'énergie consommées et du nombre d'utilisateurs desservis



Évolution du nombre d'utilisateurs par tarif d'acheminement



Un périmètre constant depuis 2015

En 2017, le réseau de gaz naturel représente un linéaire de 681 km soit une augmentation de 12 km par rapport à 2016 et de 20 km par rapport à 2015. Cet accroissement est essentiellement dû :

- à l'extension réalisée sur la commune de Fillinges (+ 3 km)
- à la poursuite du développement des réseaux, en particulier sur le périmètre historique notamment sur les communes de Veigy-Foncenex (+ 1,3 km), Magland (+ 1,1 km) et Feigères (+ 893 m)

La majeure partie des ouvrages relève des concessions historiques, dessertes plus anciennes et comprenant la majorité des communes desservies.

Un nombre de points de comptage et d'estimation en hausse constante

Les concessions enregistrent une progression du nombre d'utilisateurs avec 18 976 PCE (Point de Comptage et d'Estimation) souscrits à fin 2017 sur la concession, soit 726 contrats supplémentaires par rapport à fin 2016 (+ 4 %). Cette hausse se répartit de la façon suivante :

Pour les clients de type T1/T2 : 708 contrats : + 4 % depuis fin 2016,

Pour les clients de type T3 : 18 contrats : + 4,6 % depuis fin 2016,

Pas de modifications pour les clients de type T4.

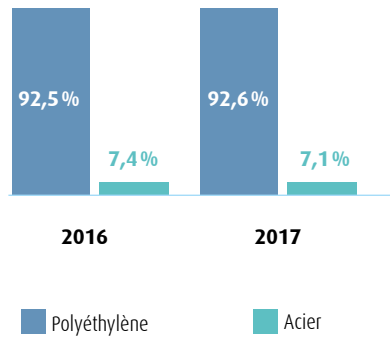
Les communes ayant connu les plus fortes augmentations du nombre d'utilisateurs entre 2016 et 2017 sont celles de Vétraz-Monthoux (+ 61 PCE), Douvaine (+ 59 PCE), Gaillard (+ 42 PCE), Fillinges (+ 41 PCE).

Des consommations en hausse dans une moindre proportion

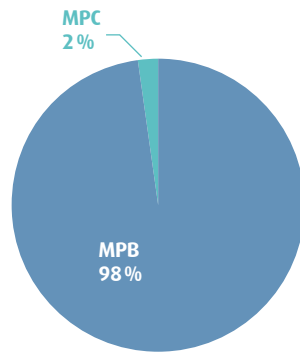
La consommation globale en 2017 s'élève à 836 GWh, soit une hausse de + 1,4 %, en décalage avec l'augmentation du nombre d'utilisateurs (et symptomatique de l'effet des températures, plus clémentes qu'en 2016).

En parallèle, les recettes issues de l'acheminement du gaz s'élèvent à 9,6 M€, en hausse de 1,5 % par rapport à 2016 et en cohérence avec l'évolution des consommations.

Répartition du linéaire de réseau par type de matériaux

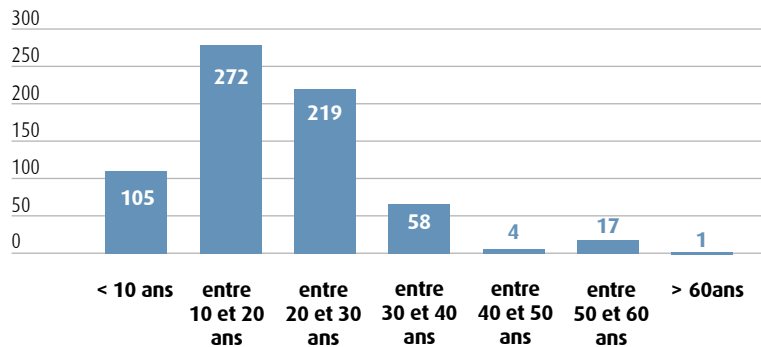


Répartition du linéaire de réseau par pression d'exploitation 2016 et 2017



MPC : moyenne pression type C (4 à 25 bars)
MPB : moyenne pression type B (0,4 à 4 bars)

Longueur totale du réseau par tranche d'âge



LE RÉSEAU

En 2017 et 2016, le réseau de distribution est alimenté par le réseau de transport haute pression via 22 postes de détente.

Un réseau aux caractéristiques fiables

En 2017 et 2016, 98% des réseaux sont exploités en moyenne pression B (comprise entre 0,4 et 4 bars et qui assure la liaison entre le réseau d'amenée moyenne pression et les clients) et 2% en moyenne pression C (> 4 bars). La moyenne pression de type C se situe exclusivement sur le périmètre historique. Les canalisations en polyéthylène sont très majoritaires :

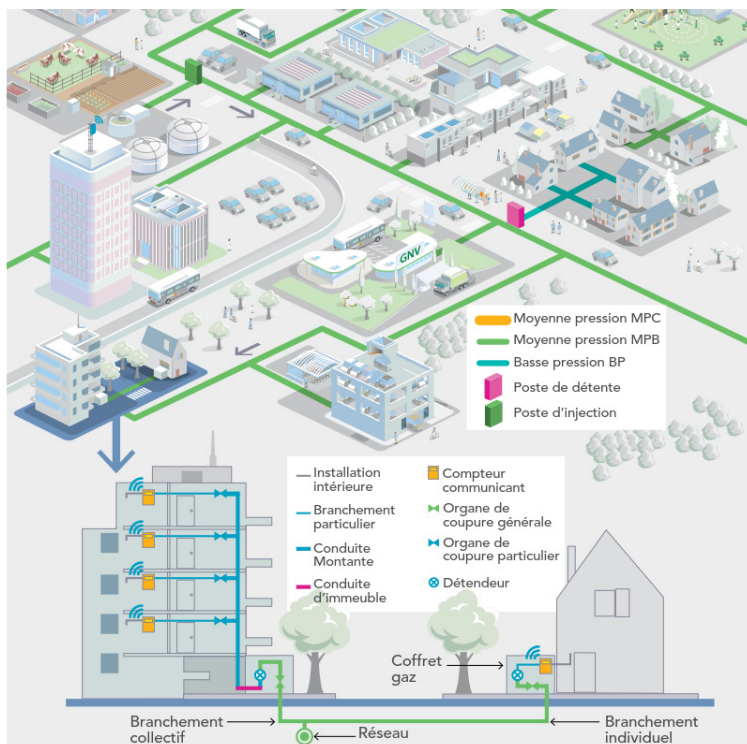
	2016	2017
Polyéthylène	92,5 % (619 km)	92,6 % (631 km)
Acier	7,4 % (50 km)	7,1 % (49 km)

Les canalisations en acier sont présentes exclusivement sur le périmètre historique. Ces proportions restent identiques à celles constatées sur 2015.

Un âge moyen des réseaux relativement faible mais en augmentation

Globalement l'âge moyen du réseau sur l'ensemble du périmètre atteint 19,1 ans à fin 2017 (contre 18,1 ans fin 2016). La part des réseaux âgés de plus de 45 ans, ayant dépassé leur durée de vie technique et leur durée d'amortissement industriel, est stable à 3% des linéaires en 2017, soit 19 km. À noter que la concession compte 1 km de tronçons de plus de 60 ans, soit 0,1%. Ces valeurs restent faibles à l'échelle de la concession. Or il a récemment été considéré que la périodicité de renouvellement des canalisations en polyéthylène et acier étaient revues à la hausse à 60 ans et 55 ans respectivement, tout en conservant la durée d'amortissement comptable de 45 ans. Une part des canalisations en acier est non protégée cathodiquement de façon active contre les phénomènes de corrosion en raison notamment de leurs conditions d'implantation. Ce linéaire représente 0,23% du linéaire en acier total à fin 2017, et se localise sur les communes de Passy, Arâches-la-Frasse et Thyez.

Ouvrage de distribution de gaz naturel



Source: CRAC GRDF

En 2017, GRDF a lancé son projet RIO2 (Référentiel Inventaire ouvrage) afin de compléter l'inventaire technique des branchements et traiter les écarts résiduels avec la base comptable.

Le projet RIO 2 a conduit à une requalification d'un branchement individuel vers un branchement collectif.

RIO2 permettra une meilleure lisibilité des bases.

Une attention particulière sera portée lors du prochain exercice de contrôle.

Les branchements individuels

Il n'existe pas d'inventaire technique des branchements individuels, cependant, l'inventaire comptable indique que la concession comporte 11 087 branchements individuels en 2017.

Seuls les branchements individuels neufs ou ceux ayant fait l'objet d'un renouvellement sont désormais recensés dans les bases techniques de la concession.

Les branchements individuels et collectifs sont des ouvrages sensibles soumis à une incidentologie élevée puisqu'ils concentrent 56 % des incidents en 2017 pour la concession.

Les branchements collectifs

Le cahier des charges définit un branchement collectif, dans le cas d'un immeuble collectif, comme étant composé des installations à usage collectif (conduite d'immeuble, conduite montante et branchements particuliers) comprises entre l'organe de coupure général inclus et les compteurs individuels inclus ou, à défaut de compteurs individuels, les organes de coupures individuels inclus.

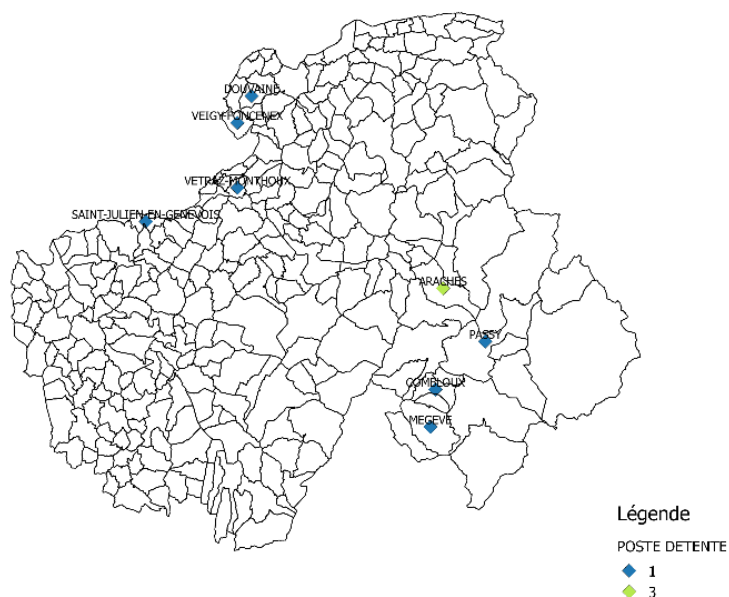
Un inventaire technique indiquant la présence de 1 114 branchements collectifs pour 9 875 usagers potentiels est depuis quelques années tenu à jour par le concessionnaire dans les bases de Gestion de la Maintenance Assisté par Ordinateur (GMAO). Il détaille pour chaque commune : la nature du matériau, la pression, la présence d'un Déclencheur de Débit Moyenne Pression (DDMP) et d'un Organe de Coupure Générale (OCG) ainsi que les quantités correspondantes. Pour ces derniers, l'inventaire comptable en dénombre 1 259 en 2017 soit une différence de 13 %.

Après avoir lancé un premier Recensement Interne des Ouvrages (projet RIO 1) pour les branchements collectifs, GRDF a décidé de relancer une démarche de fiabilisation de ces informations (projet RIO 2).

L'objectif est un déversement des données dans les outils de gestion au cours de l'année 2018, et donc, en conséquence, l'ajustement des quantités des bases techniques et comptables. Une fois les vérifications réalisées, l'inventaire devrait être requêttable dans les données fournies par GRDF à partir de 2019 pour le contrôle des éléments de 2018.

Le SYANE note que l'année de mise en service de la totalité des robinets n'est pas renseignée. Ces informations sont attendues pour le prochain contrôle de concession. L'autorité concédante souhaite que lui soit transmis l'inventaire technique des robinets en concession.

Localisation des postes de détente



Les robinets et les vannes

Les robinets et vannes sont des organes de coupure qui permettent la modification de la distribution du gaz à travers le réseau et l'arrêt de la fourniture de certaines canalisations en cas d'urgence.

Ils sont découpés selon 4 classes de sensibilité : les robinets situés sur les réseaux principaux maillés dits primaire et secondaire (classe I et II), les robinets des réseaux tertiaires situés sur les points singuliers tels que les encorbellements sur ponts (classe III) et les robinets n'étant pas ciblés dans les gammes de maintenance (classes IV).

Hors classe 4, en 2017, 254 robinets et vannes sont mis en place sur la concession.

Concernant les écarts d'inventaire, les organes de coupure (vannes et robinets) sont immobilisés dans l'inventaire comptable avec la canalisation associée et sont amortis selon la même durée, soit 45 ans. Il n'est donc pas possible de distinguer les immobilisations correspondantes à ces ouvrages. Le concessionnaire ne prévoit pas de les dissocier des canalisations à court ou moyen terme.

Les postes de détente

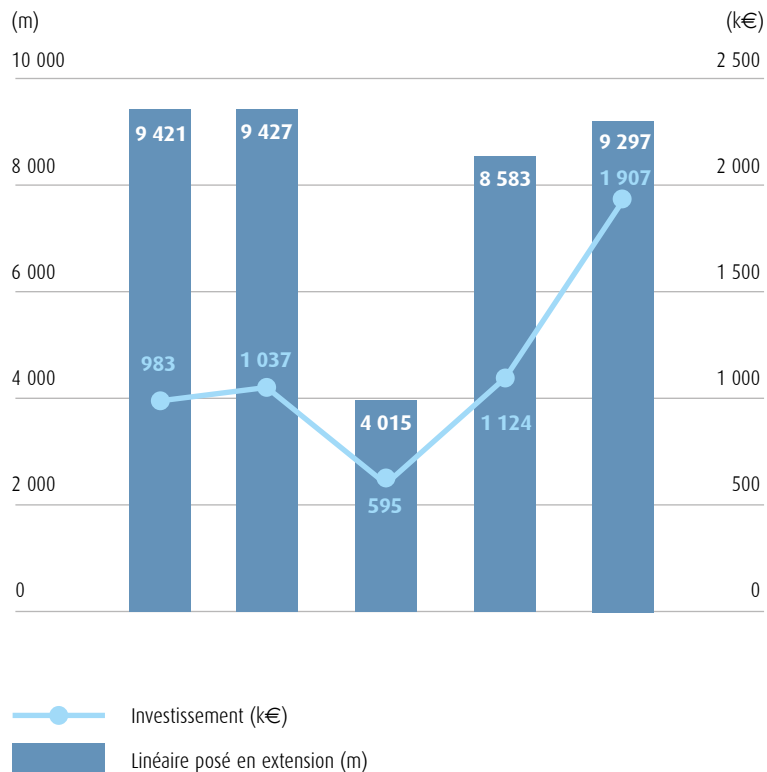
Il existe 2 types de postes de détente :

- Les postes de détente « Transport », propriété de GRT gaz qui convertissent la Haute Pression (HP) du transport en pression de distribution inférieure. Ce poste de livraison est l'interface entre le réseau de transport et le réseau de distribution ;
- Les postes de détente « Distribution Publique » permettant d'abaisser la pression jusqu'à un niveau compatible avec les installations des usagers et de réguler les éventuelles variations de pression pouvant provenir du réseau amont. Pour les dessertes de clients finaux en MPB, une détente finale est réalisée dans le coffret de branchement de l'utilisateur pour réduire la pression à 21 mbar.

En 2017, la concession comporte 10 postes de détente MPC/MPB (+ 1 poste par rapport à 2016 et 2015).

L'inventaire technique de ces postes a de la peine à se stabiliser en raison des difficultés d'affectation d'un ouvrage localisé sur la commune de Megève mais réellement implanté sur une commune adjacente (hors concession SYANE).

Évolution du linéaire de réseaux posés en extension



LES TRAVAUX SUR LE DOMAINE CONCÉDÉ

Comme le prévoit le cahier des charges, le concessionnaire est en charge des travaux sur les ouvrages (extensions, renouvellement, déplacements d'ouvrages, etc). Les canalisations de réseau gaz sont posées via deux typologies de travaux : des extensions ou des renouvellements.

Des travaux d'extension en 2016 et 2017 en hausse

En 2016 et 2017, les travaux ont principalement consisté en la création de canalisations nouvelles et de branchements.

En 2016, les travaux d'extension représentent 8 583 m, essentiellement sur les communes d'Amancy (943 m), Vinzier (843 m), Chavanod (579 m), Megève et Passy pour un montant de 1 037 k€. 367 branchements ont été réalisés dans le cadre de ces extensions,.

En 2017, 9 297 mètres de réseau ont été posés à la suite de chantier d'extension sur les communes de Fillinges (2 124 m), Feigères (829 m) et Margencel (409 m).

Pour ces travaux d'extension, 1 907 k€ ont été investis en 2017. 326 branchements ont été réalisés dans le cadre de ces extensions.

Des travaux de renouvellement en hausse

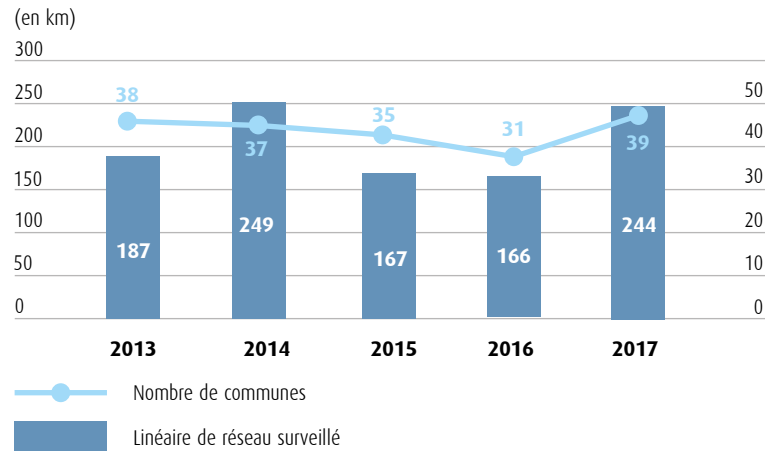
Depuis plusieurs années, les travaux de renouvellement ne concernent qu'une faible partie du linéaire exploité sur la concession, soit 435 m en 2016 et 1 402 m en 2017, respectivement pour 144 et 319 k€.

Le linéaire renouvelé en 2017 se situe en grande partie sur la commune de Gaillard.

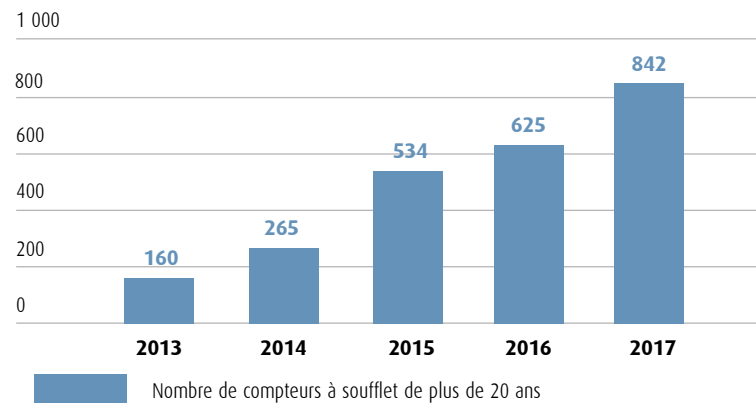
En ce qui concerne le renouvellement des ouvrages de raccordement, le concessionnaire fait état de 10 et 26 branchements renouvelés en 2016 et 2017 respectivement.

Bien que les indicateurs témoignent d'une fiabilité du réseau, le SYANE invite le concessionnaire à présenter un programme de renouvellement préétabli et les moyens mis en œuvre pour veiller au maintien du potentiel des ouvrages, quel que soit leur âge.

Évolution de l'activité de surveillance des réseaux



Évolution des compteurs « domestiques » (à soufflet) ayant dépassé leur durée de réétalonnage



Le SYANE demande un plan de résorption des retards accumulés sur les dernières années pour l'étalonnage des compteurs domestiques.

SURVEILLANCE ET MAINTENANCE DES OUVRAGES

Un rythme de surveillance conforme à la réglementation

La surveillance des réseaux gaz est réalisée par GRDF de deux manières : soit avec le véhicule de surveillance des réseaux (VSR) soit à pied. Cette surveillance consiste en une recherche systématique de fuites (RSF).

La surveillance des réseaux doit être réalisée conformément à la réglementation en vigueur (RSDG n° 14), sur le moyen terme (4 ans), voire en deçà (tous les ans) pour certaines typologies de réseaux (RSDG n° 13.2 et 14) comme les réseaux nouvellement mis en service ou les réseaux en acier non protégé cathodiquement de façon active.

L'activité de surveillance des réseaux organisée par GRDF a été menée sur 82 des 107 communes desservies en gaz et a concerné 576 km de réseaux. Elle a entraîné la détection de 17 fuites. Le taux de fuites est de 3 fuites détectées pour 100 km de réseau et est en augmentation par rapport à l'an dernier (2,7 fuites pour 100 km).

En 2017, la surveillance des réseaux a été menée sur 39 des 50 communes desservies en gaz et a concerné 244 km de réseaux (36 % du linéaire). Elle a permis la détection de 3 fuites sur les communes d'Araches-la-Frasse, Marin et Cranves-Sales.

En 2016, la recherche systématique de fuite avait été menée sur 31 communes, un linéaire de 166 km et entraîné la détection de 3 fuites sur le réseau sur les communes de Gaillard (2) et Chavanod (1).

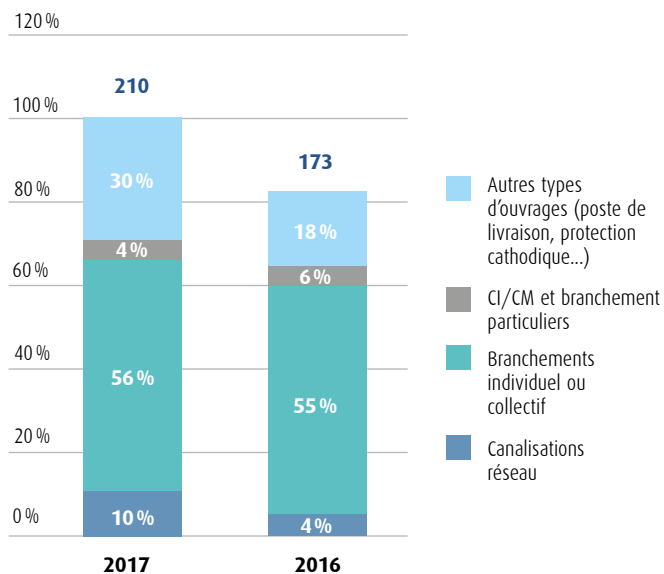
La comparaison entre le linéaire théorique à surveiller sur 4 ans et le linéaire réellement surveillé permet de constater qu'en volume GRDF a procédé à l'intégralité de la surveillance des réseaux sur les 4 dernières années, ce qui est conforme à la réglementation.

Étalonnage des compteurs domestiques

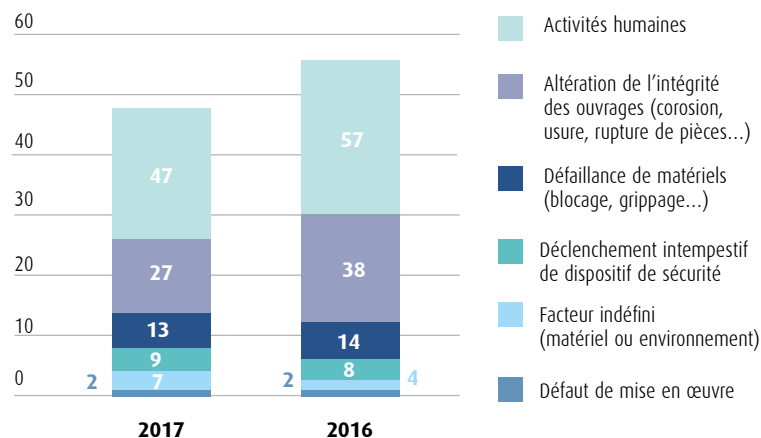
Depuis 2014, le nombre de compteurs « domestiques » nécessitant un réétalonnage (> 20 ans) est en forte hausse. En 2017, le concessionnaire a vérifié l'étalonnage de 363 compteurs domestiques à soufflets pour un objectif annuel de surveillance de 842 unités soit 30,1 %. La vérification de l'étalonnage des compteurs domestiques par le concessionnaire n'est pas suffisante, cependant le concessionnaire indique que ce retard est dû au déploiement proche des compteurs Gazpar.

Au global, le taux de vérification de l'étalonnage des compteurs est bien inférieur aux 5 % du nombre de compteurs total soit approximativement 967 compteurs surveillés nécessaires pour respecter les seuils réglementaires dans un mode de fonctionnement linéaire et sans retard.

Siège des incidents



Cause incidents



LA CONTINUITÉ DE FOURNITURE

Un nombre d'incidents sur les ouvrages concédés en forte hausse

Sur l'exercice 2017, il a été enregistré 810 appels (+ 33 % par rapport à 2016). 63 % d'entre eux ont concerné les dépannages (essentiellement pour manque de gaz) et 37 % concernant des appels pour intervention sécurité gaz.

Les signalements aboutissent à l'ouverture d'un bon d'intervention. Le concessionnaire dispose d'équipes d'astreinte capables d'intervenir sur l'ensemble du territoire. Dans le cas d'une intervention de sécurité gaz, l'engagement de GRDF est d'arriver en moins d'une heure.

Les ouvrages de raccordement, principaux sièges d'incidents

Les ouvrages concédés ont été affectés par 210 incidents. Le taux d'incidents est de 1,10 incidents pour 100 usagers, en hausse par rapport à l'année précédente (+ 18 % par rapport à 2016).

La grande majorité des incidents concerne les ouvrages de raccordement (branchements sur réseau). En 2016 et 2017, ils représentent respectivement 45 % et 60 % des incidents. Le fait que les branchements soient le principal siège des incidents de manière récurrente, incite le SYANE à demander de disposer d'un inventaire technique précis des branchements individuels et d'obtenir du concessionnaire une communication de l'inventaire des facteurs de risque connus.

Les défaillances ou altérations, causes principales des incidents

Concernant les causes d'incidents ayant affecté les ouvrages concédés, les dommages causés par les problèmes d'exploitation demeurent la principale cause d'incident en 2017 et 2016 (47 % et 39 % respectivement).

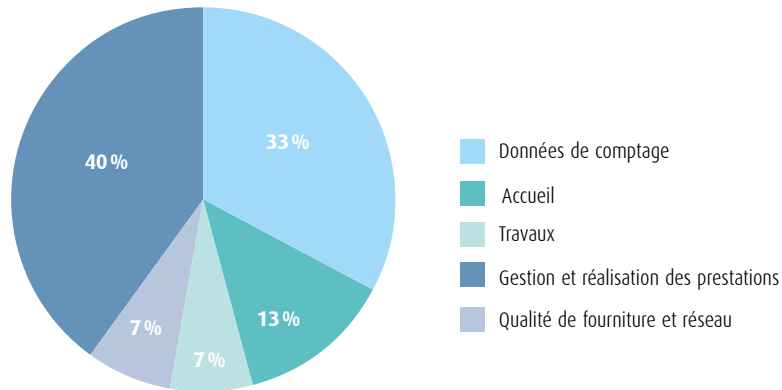
Les principales causes d'incidents constituant cet item sont :

- Défauts de mise en œuvre
- Défaillance de matériels (blocage, grippage...)
- Altération de l'intégralité des ouvrages (usure, rupture de pièces,...).

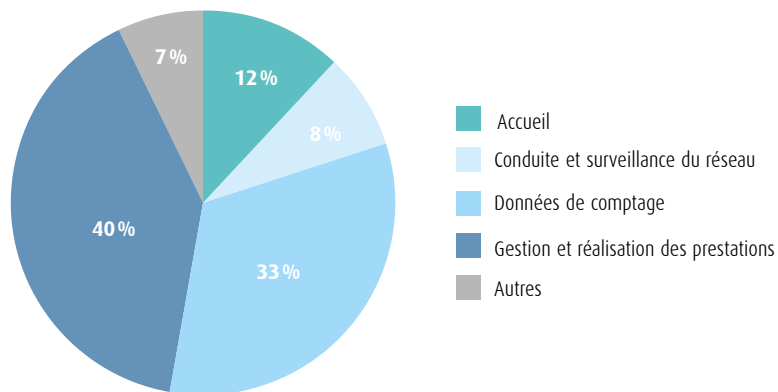
Forte hausse des coupures de fourniture de gaz entre 2016 et 2017

En ce qui concerne le nombre d'usagers coupés, les incidents sur branchements individuels et collectifs sont responsables au total de 63 % du nombre d'usagers coupés, soit 1722 usagers. Il est important de noter l'augmentation très importante du nombre d'usagers coupés suite à un incident sur le territoire de la concession. En effet, 2 717 usagers ont été coupés en 2017 contre 598 en 2016 (+ 354,3 %). Pour rappel, les 4 incidents ayant coupés le plus d'usagers sont équitablement répartis entre la commune d'Arâche et la commune de Gaillard.

Répartition des réclamations en 2016



Répartition des réclamations en 2017



Un nombre de réclamations stable

En 2017, GRDF enregistre 60 réclamations écrites réparties comme suit :

- La gestion et réalisation des prestations (40 %),
- Les données de comptage (33,3 %),
- L'accueil (11,7 %),
- La conduite et la surveillance des réseaux (8,3 %).

Le nombre de réclamation est en hausse par rapport à 2016 (+ 36 %) mais ce nombre reste relativement bas et son évolution très contenue.

À la marge, le SYANE note un certain nombre de réclamations pour lesquelles le motif n'a pas été identifié (6,7 %). Le SYANE demande au concessionnaire GRDF d'apporter des précisions complémentaires lors du prochain exercice de contrôle.

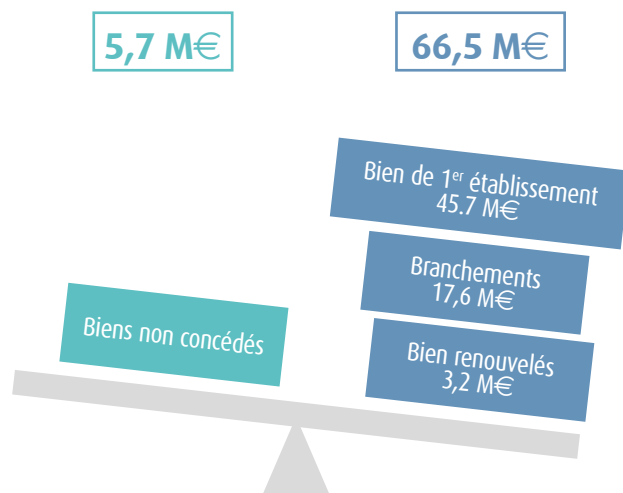
Le taux de réponse aux réclamations écrites traitées dans un délai inférieur à 30 jours s'élève à 100 % (à la maille régionale). C'est également le cas pour les réponses aux réclamations en provenance de fournisseur où le délai est de 15 jours ce qui témoigne d'une qualité de service satisfaisante.

Des raccordements improductifs en baisse

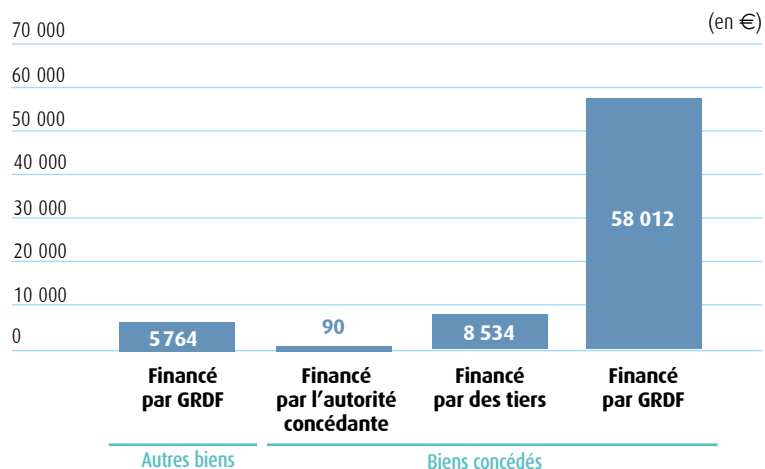
En 2015, 3 106 PCE sont sur des branchements individuels et collectifs improductifs (c'est-à-dire qu'aucun point de comptage n'est présent sur le branchement). Ils sont au nombre de 3 768 en 2016 et 2 967 en 2017. Un nombre de branchements improductifs qui diminue en 2017 par rapport à 2016 et 2015 (- 21 %).

LES DONNÉES FINANCIÈRES ET COMPTABLES

Biens affectés à la concession 72M€



Valorisation des biens affectés à la concession



L'ensemble du patrimoine concédé à GRDF est immobilisé pour 72M€, en augmentation de 6% par rapport à 2016.

Une meilleure visibilité des origines de financement des ouvrages

Les biens concédés sont répartis entre 45 695 k€ de biens de premier établissement et 3 233 k€ de biens renouvelés, le reste soit 17 608 k€ représente des branchements.

13% de ces ouvrages concédés ont été remis par la collectivité et les tiers sous forme de remises gratuites, soit 8 534 k€. Le reste étant financé par le concessionnaire à hauteur de 87%.

Depuis 2015, le concessionnaire communique au SYANE les montants de remises gratuites valorisés au regard de chaque chantier qui permet de disposer de données supplémentaires sur les investissements réalisés sur le périmètre concédé. L'information était souhaité depuis de nombreuses années par le SYANE.

BILAN

De ces deux années de contrôle, 2016 et 2017, il ressort des audits effectués respectivement en juillet 2017 et juillet 2018 que les concessions et délégations de service public du gaz ont été exploitées de manière satisfaisante.

Les principaux indicateurs de suivi patrimonial évoluent de manière stable et cohérente par rapport aux années précédentes.

Le contrôle 2018 (exercice 2017) a permis de consolider les améliorations de ces dernières années. Les concessions du SYANE ne présentent pas de point de vigilance particulier.

Le SYANE observe une dynamique des investissements à la hausse, notamment sur les investissements de renouvellement et les investissements de premier établissement, ce qui traduit une dynamique positive sur le territoire.

Le SYANE souligne la qualité des échanges avec le concessionnaire GRDF, qui témoignent d'un souci du concessionnaire de donner une bonne visibilité à l'autorité concédante sur les concessions.

Pour la première année en 2018, le Bureau syndical du SYANE a pris acte des CRAC 2017 sans réserves.

Le SYANE et GRDF travaillent régulièrement sur des sujets avec des enjeux au-delà des concessions, à savoir la transition énergétique, les projets d'injection de biométhane, la densification et le développement du réseau gaz.



2107 route d'Annecy | 74330 Poisy | France
Tél. 04 50 33 50 60 | Fax : 04 50 52 85 21 | info@syane.fr
www.syane.fr